

---

**Avis public de consultation aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de résolution intitulé : « Résolution pour l'autorisation d'un projet de construction PPCMOI REG. 280 »**

---

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 1<sup>er</sup> août 2022, le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde a adopté le projet de résolution 2022-08-01-11 intitulé : « *Projet de résolution d'un projet particulier de construction* ».

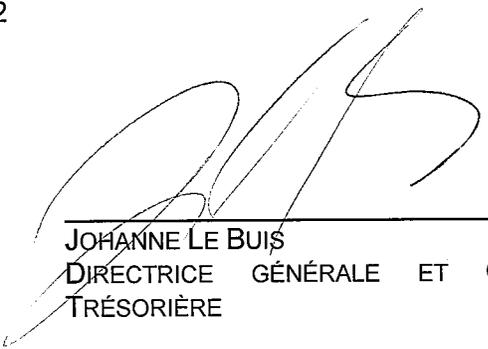
Cette résolution a pour objet d'autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel sur fondation de pneus recyclés en vertu du règlement 280 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Ce projet de résolution est soumis au processus propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 29 août 2022, à 19h00, au 776 rue Principale, à Saint-Herménégilde. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ À SAINT-HERMÉNÉGILDE, CE 2 AOÛT 2022



---

JOHANNE LE BUIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-  
TRÉSORIÈRE

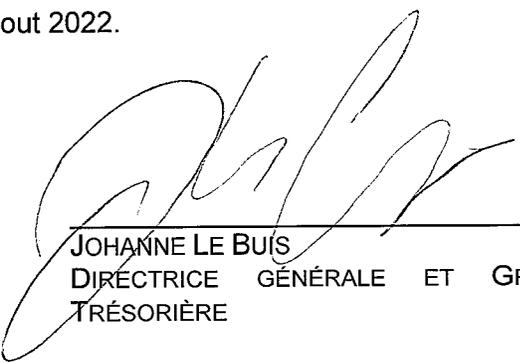
---

**Certificat de publication relatif au projet de résolution intitulé : « Résolution pour l'autorisation d'un projet de construction PPCMOI REG. 280 »**

---

Je, soussignée, Johanne Le Buis, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été publié le 2 août 2022, au bureau de la municipalité et du dépanneur Crête et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2 août 2022.



---

JOHANNE LE BUIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-  
TRÉSORIÈRE